RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Creuse **CIRCONSCRIPTION N° 1**

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

LISTE DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS CREUSOIS

Electeurs, Electrices,

Tout ce que la France a fait, depuis que la France existe, risque d'être durablement compromis si la République est mise en péril. Le Chef de l'Etat a réussi, en des circonstances tragiques, à nous accorder un délai de réflexion. Ce délai nous permettra peut-être de réussir la grande mutation sociale qu'exige de nous la vie moderne dans une société ouverte.

De quoi s'agit-il ?

Pour la majorité des Français, de recyclage, de promotion permanente, de plein emploi, de garanties de l'emploi, de rétribution des travaux.

Le sauvetage de l'agriculture et du commerce, la protection des jeunes et des vieux, la refonte des méthodes éducatives sont, elles aussi, concernées.

Nous aurons à fournir la preuve que les mots de « cogestion », « participation », « dialogue » ne sont pas que des slogans ou des échappatoires habiles.

Une jeunesse nombreuse et presque toujours sympathique cherche douloureusement sa voie. Ne lui enseignons pas le désespoir !

Un âge mûr, particulièrement actif et occupé, se préoccupe du sort de ses instruments de travail, ainsi que des garanties réclamées par la poursuite de ce travail. Offrons-lui des solutions justes, humaines aussi.

Le troisième âge a besoin, pour vivre, d'une retraite décente et point trop tardive. Ceci est au moins aussi important que le reste. Aucune société viable ne sera jamais fondée sur l'indifférence à l'égard des personnes âgées.

Sans une France économiquement saine et constamment prospère, le pari du Marché Commun ne pourrait plus être tenu.

Creusois, Creusoises, le plein emploi local demeure notre préoccupation majeure. Ce n'est pas à vous que l'on apprendra le caractère tragique de certains départs forcés vers la grande ville. Une misère se fuit ; elle va vers une autre forme de misère. Un certain capitalisme se flatte de maintenir cet état navrant des choses. Ceci condamne ceux qui partent et ceux qui restent à ne jamais sortir de la médiocrité présente.

Nous avons le devoir de veiller à ce que les brevets et diplômes décernés par les éducateurs locaux permettent d'accéder à leur utilisation sur place : en agriculture comme dans les domaines techniques, industriels et commerciaux.

GUERET doit devenir une ville assez vaste et prospère pour filtrer et bloquer l'exode imparable des campagnes. **Nos principaux chefs-lieux de canton doivent pouvoir s'équiper et se moderniser**, en vue de promouvoir l'éducation, d'orienter et d'exploiter le tourisme, de permettre aux habitants de bénéficier des avantages naturels de la vie moderne : C.E.T., C.E.G., petites industries, coopératives, installations médico-sociales doivent se répartir et s'étendre.

L'ensemble du territoire rural est à sauver de la mort lente, due autant à l'asphyxie économique qu'à l'hémorragie démographique.

Le passage de l'autoroute Suisse-Océan à travers la Creuse est vital pour nous.

L'agriculture représente, de toute évidence, notre troisième préoccupation dominante. La Creuse est un département à vocation agricole. Les produits de la terre se vendent mal et à des prix dérisoires. Le remembrement, les cessions, les assurances, les produits qui leur sont livrés par l'industrie finissent de les priver des bénéfices de leurs efforts courageux.

Une I.V.D. couplée avec la retraite à 60 ans constitue la première mesure utile.

La recherche de débouchés élargis en faveur de nos productions, **l'étude scientifique** des circuits de commercialisation des principaux produits, le calcul pondéré des prix de revient réels, l'organisation de marchés-gares régionaux, une législation nouvelle concernant les stocks apporteraient sans nul doute un espoir et un commencement de solution.

Guy LAFOND et moi-même, nous affirmons d'autre part être les défenseurs des exploitations familiales parce qu'elles se situent à l'échelle humaine. Ceci prouve par avance qu'elles se maintiendront à la mesure du progrès.

Fonctionnaires, commerçants, professions libérales, artisans, hôteliers et restaurateurs, petits industriels, nous savons aussi vos problèmes. Le système du zonage, les difficultés des communications avec l'extérieur, mille autres handicaps, vous rendent, à vous aussi, la vie rude et décourageante.

Jeunesse, Jeune France, nous nous sentons, du fond du cœur, solidaires de vos espérances. Une chance nous est offerte par la crise actuelle : **celle de voir plus grand et plus clair, plus juste en définitive.**

Nous disons qu'à problèmes nouveaux, il faut hommes nouveaux. Le neuf ne se fabrique pas avec du périmé.

Sachez-le !... Le premier tour du scrutin comporte cette fois-ci une importance déterminante, étant donné les contrats de désistements mutuels qui lient certains candidats.

VOUS VOTEZ DEMAIN !

VOUS VOTEZ POUR QUE DEMAIN NE DEÇOIVE PAS VOS LABEURS ET NE TRAHISSE PAS VOS PLUS JUSTES ESPERANCES.

En matière agricole, nous ne possédons pas la science infuse ; mais voici les points que nous soulignons

A. — VIANDE

Il est possible :

1º De baisser, par détaxe, le matériel et les produits nécessaires à l'agriculture : machines, engrais, aliments du bétail, tout spécialement.

2º D'orienter et de régulariser la production bovine en généralisant le système actuel des contrats d'élevage (F.O.R.M.A.) au sein des groupements d'élevage (prêts d'élevage, les garanties de prix S.I.B.E.V. étant étendues aux jeunes bovins).

3º D'offrir aux naisseurs un système de contrats avec primes, ceci se réalisant en liaison avec des animateurs régionaux et des services d'abattoirs loco-régionaux dont la gestion sera confiée paritairement aux agriculteurs, aux S.I.C.A., aux groupements de producteurs, au même titre qu'aux professionnels de la viande.

A nous de nous organiser en U.C.A.M.E.L. et groupements de producteurs de veaux de lait, et en groupements d'exploitations agricoles en commun.

Pour ceux que cette solution ne touche pas, la porte est ouverte aux contrats directs d'association, et le Crédit Agricole, dont les fonds sont garantis par l'Etat, doit pouvoir nous accorder des prêts de modernisation à très faible taux d'intérêt.

Les jeunes doivent pouvoir s'installer, grâce aux mêmes types de crédit.

La T.V.A. doit pouvoir être simplifiée, de façon à être compréhensible. Elle doit pouvoir s'appliquer à tous les produits qui sortent de la ferme, y compris les jeunes bovins.

Attention !... Nous mettons en garde les agriculteurs contre certaines sociétés industrielles sans scrupules, qui font des propositions très discutables et très dangereuses.

B. — MODERNISATION

Il est possible :

1º De prévoir des remembrements entièrement gratuits (plans et travaux connexes) et de favoriser les échanges amiables.

2º De développer les méthodes de déshydratation des herbages et fourrages, de développer le potentiel génétique des races à viande et des races mixtes, de créer un label de qualité.

3º De réformer l'enseignement agricole et de créer des cours de perfectionnement aux fins de supprimer l'enseignement magistral, et de réadapter ce type d'enseignement à ce que nous lui demandons.

C. — CLARIFICATION DU MARCHE

Outre les abattoirs modernes, il faut prévoir une réorganisation du marché en vif, avec cotations régionales par téléscripteurs, marchés-gares, création de coopératives et d'usines de froid (surgélation). L'implantation d'une industrie de transformation des viandes est à réclamer d'urgence.

Beaucoup de jeunes cultivateurs ont été mobilisés en Algérie ; ils doivent se voir attribuer la Carte du Combattant.

Nous pensons enfin qu'il faut **rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques à 80 % et ceci dans les plus brefs délais.**

Jean URO

Ancien Interne et Chef de Clinique des Hôpitaux de Paris
Médecin Chef de Service à l'Hôpital de Guéret
Président du Syndicat Départemental des Médecins

Guy LAFOND

Exploitant agricole à La Garde de Soumans
Président du Foyer rural de Soumans
Trésorier de la Fédération départementale des Foyers ruraux de la Creuse
Président du Centre des Jeunes Agriculteurs du Canton de Boussac

Les Presses du Massif Central - Guéret